

CONSEIL SYNDICAL DES IRES
DU LUNDI 22 FEVRIER 2010

COMPTE RENDU

Le Conseil syndical s'est réuni ce lundi 22 Février 2010 à 20 h00 sous la présidence de Nicole Pellicoli.

Etaient présents :

André BERTHET, Samuel CALLENS, Serge GIRARD, Gérard LEGER, Bernard MARIN, Françoise RIMBAUT et Odile SENET

Etaient excusés :

Rémy BONELLI, Christine CHATARD, Christophe DERIPPE, Jean Marc GUIGUE, Robin LOJKIEWIEZ et Bernard PADAY

Madame la Président ouvre la séance. Les points suivants ont été délibérés :

1 - Présentation du Compte Administratif 2009 et du Compte de Gestion
--

Madame la Présidente présente le compte administratif 2009 qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Excédent cumulé de Fonctionnement de 95 727.72 €
- Déficit cumulé d'Investissement de 15 394.45 €

Elle rappelle à l'Assemblée que le compte de gestion transmis par le Trésorier d'Albens est identique en tout point au compte administratif.

Le Conseil Syndical approuve le compte administratif 2009 et le compte de gestion 2009.

2 - Présentation du Budget Primitif 2010

Madame la Présidente cite article par article les montants proposés en 2010.

L'Assemblée approuve les montants proposés.

Dans un souci d'équilibre du budget pour cette année et les années à venir, Monsieur MARIN propose d'augmenter la part de subvention des communes, article 7474, de 110 000 € initialement proposé à 125 000 €.

L'Assemblée approuve le montant de cette ligne budgétaire.

Au vu des résultats du Budget 2010, Bernard MARIN propose d'utiliser les recettes exceptionnelles pour refinancer la dette.

Le montant de 66 395 € sera donc inscrit dans une nouvelle ligne budgétaire (article 166) pour le refinancement de la dette.

L'assemblée approuve et vote le budget 2010 du SIVU des IRES.

3 - Don de Madame OJJEH

Madame la Présidente rappelle le don de Madame OJJEH d'un montant de 85 580.67 € et informe qu'il reste à ce jour 28 323.22 €.

Cet argent a servi et sert à payer tout le matériel informatique du groupe scolaire des Ires, son entretien ainsi que les abonnements internet.

4 - Contrat d'Assurance

Madame la Présidente rappelle que dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurance, les cotisations proposées par les sociétés d'assurance sont les suivantes :

- GROUPAMA (assurance du personnel) pour une cotisation annuelle de 1641.18 €
- MMA (responsabilité civile et protection juridique) pour une cotisation annuelle de 405 €

L'assemblée approuve et autorise la Présidente à signer les contrats d'assurance.

5 - Aménagement des horaires de Laurence FARNIER

A la demande de Laurence FARNIER, Madame la Présidente propose de réduire son temps de travail hebdomadaire de 35 heures à 33 heures à compter du 1^{er} Mars 2010.

L'assemblée approuve et autorise la Présidente à supprimer le poste de 35 heures pour en créer un nouveau à 33 heures par semaine.

La séance est levée.

Epersy, le jeudi 25 novembre 2010

Nicole PELLICOLI,

Présidente